

## Commune de MONTIGNY-SUR-LOING

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2021 à 18 h 30  
Date d'affichage : 20 SEPTEMBRE 2021

MEMBRES EN EXERCICE : 23

Les membres du Conseil Municipal, convoqués par écrit à domicile le 10 septembre 2021, se sont réunis en séance publique, à la salle Georges Barrois en raison des consignes sanitaires liées au Covid 19, le 15 septembre 2021, à 18 heures 30, sous la présidence de Madame MONCHECOURT Sylvie, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance, demande un secrétaire et procède à l'appel.

Secrétaire de séance : M. Morisseau.

Etaient présents : Mme Monchecourt, Maire –M. Corbel-M. Leblanc, adjoints.  
M. Grenet-M. Morisseau-M. Frichet-Mme Fernandes-Mme Costérisant-M. Colas-Mme Redon-M. Valenti-Mme Ferry-Mme Cerqueira-Mme Triguel-Mme Jacquenet-Mme Golano  
Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents, excusés, représentés : Mme Archaux pouvoir à Mme Monchecourt  
M. Torres Da Costa pouvoir à Mme Costérisant  
M. Bordet pouvoir à M. Corbel  
Mme Tissier pouvoir à M. Morisseau  
M. Moinaux pouvoir à M. Leblanc  
M. Duhén pouvoir à Mme Golano

Etait absente excusée : Mme Audo

Assistait également à la réunion : Mme Massias, Directrice Générale des Services.

Madame le Maire appelle les éventuelles observations sur le compte-rendu de la séance précédente. Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **INFORMATIONS-COMMUNICATION**

**Madame le Maire informe l'assemblée que :**

- le festival de théâtre du week-end précédent a remporté un vif succès et que cette manifestation est à renouveler.
- la poste sera fermée tous les après-midis à compter du 4 octobre 2021. Malgré les courriers et les soutiens des différentes instances, l'opposition à la fermeture n'a pas abouti.
- Le Père Antonini, curé du pôle missionnaire de Fontainebleau, adresse ses remerciements pour les travaux de rénovation du Presbytère et de la Sacristie.
- Les journées du patrimoine se dérouleront les 18 et 19 septembre 2021 avec :
  - Samedi 18, Forêt belle et une exposition photos « du sol aux cimes » à la Bibliothèque
  - Dimanche 19, randonnée vélo « la patrimoniale » et un concert Proquartet à l'église

**- Autorisations d'urbanisme depuis le dernier conseil**

Déclarations préalables : 21

Permis de construire : 4

DIA : 34

CU : 33

## ORDRE DU JOUR

### **AFFAIRES FINANCIERES**

#### **- SIDEAU – Convention de prise en charge financière – défense incendie – rue du Loing-rue de la Libération**

Dans le cadre des travaux de voirie de la rue du Loing, il est prévu le renforcement du réseau de défense incendie par le SIDEAU.

Le syndicat, selon ses statuts, peut conclure une convention définissant sa participation au coût des travaux liés à l'eau potable.

Le coût des travaux sera estimé par le Maître d'œuvre en phase projet. Le SIDEAU participera à hauteur de 30 % sur la partie des travaux le concernant.

Madame le Maire propose de l'autoriser à signer la convention de prise en charge financière avec le SIDEAU.

*Ont voté :*

*POUR : 22*

*CONTRE : /*

*ABSTENTIONS : /*

#### **- ENEDIS – Enfouissement des réseaux – prise en charge financière – rue du Loing-rue de la Libération**

Dans le cadre des travaux de voirie de la rue du Loing, il est prévu l'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité.

Pour cette opération ENEDIS participe à hauteur de 40 % des travaux estimés à 88 629,94 HT, soit une participation de 35 451,60 €.

Madame le Maire propose d'enfouir les réseaux de distribution d'électricité de la rue du Loing-rue de la Libération et informe que le Cabinet MERLIN sis 4 allée de Valmy 77184 Emerainville – est le maître d'œuvre de l'opération.

*Ont voté :*

*POUR : 22*

*CONTRE : /*

*ABSTENTIONS : /*

#### **- FONDS D'AMENAGEMENT COMMUNAL (FAC) – décision de principe**

Le Conseil départemental a adopté un nouveau dispositif en faveur des communes de plus de 2 000 habitants, le Fonds d'Aménagement Communal (FAC).

D'une durée de trois ans, le FAC comprend un programme d'actions prévisionnel, et des conventions de réalisation propres à chaque action. La subvention allouée serait de 300 000 €.

Dans le cadre des travaux de la rue du Loing, la commune peut bénéficier de ce dispositif et intégrer dans le programme la réfection de 2 autres rues.

Madame le Maire propose de :

- mettre en œuvre un projet de développement communal,
- solliciter l'aide du Département au travers de sa politique contractuelle,
- se porter candidate à un FAC – Fonds d'Aménagement Communal,
- l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les pièces s'y rapportant

*Ont voté :*

*POUR : 22*

*CONTRE : /*

*ABSTENTIONS : /*

#### **- ACCORD-CADRE – Travaux et fournitures d'entretien de voirie**

Afin d'obtenir les meilleurs tarifs pour la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien de voirie, assisté par le cabinet CERAMO, un marché à procédure adaptée a été ouvert.

Vu l'ouverture des plis et le rapport d'analyse des offres, 3 entreprises ont été retenues :

1° L'entreprise EIFFAGE

2° L'entreprise COLAS

3° L'entreprise TP GOULARD

Cet accord cadre est valable 3 ans.

Madame le Maire propose de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à l'accord-cadre avec les entreprises ci-dessus.

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

#### **- Restauration des registres Etat-civil – délibérations – demande de subvention**

La restauration des tables et registres ci-dessous s'impose :

- Tables décennales 1973-1952
- Tables décennales 1903-1942
- Registre des délibérations 1846-1905
- Registre des délibérations 1788-1790
- Registre des délibérations 1790-1792
- Registre des délibérations 1792 à l'an UN de la République
- Registre des délibérations de l'an DEUX de la République à 1897

Le subventionnement est à hauteur de 50 % du montant HT des travaux, estimé à 1280,22 €.

Madame le Maire propose de solliciter auprès du Conseil départemental une subvention pour la restauration des registres d'état civil et de délibérations.

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

#### **- Subventions exceptionnelles aux associations**

##### **AMIS MOTS**

L'association Amis Mots a acheté du matériel pour le festival de théâtre pour un montant de 517,32 €. Afin de compenser les frais engagés, Madame le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association AMIS MOTS d'un montant de 517,32 €.

Madame Archaux ne prend pas part au vote.

Ont voté :

POUR : 21

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

##### **CLUB DE TENNIS**

Le Club Tennis a acheté du matériel pour l'entretien du club house pour un montant de 379,72 €. Afin de compenser les frais engagés, Madame le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle au CLUB DE TENNIS DE MONTIGNY de 379,72 €.

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

#### **- Créances éteintes – Admissions en non-valeur**

Le comptable public porte à la connaissance de la commune une liste de créances éteintes concernant des titres émis sur l'année 2007, dont le montant s'élève à 6 677,36 €, ainsi que la liste des admissions en non-valeur de 1992 à 2017, d'un montant de 45 740,91 €.

Sachant que ces sommes ont été provisionnées sur l'exercice 2020, Madame le Maire propose :

- D'admettre en créances éteintes, compte 6542, la somme de 6 677,36 €.
- D'admettre en admission en non-valeur, compte 6541, la somme de 45 740,91 €

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

##### **AFFAIRES BUDGETAIRES**

###### **- Modification modificative n° 1**

Dans le cadre des travaux de la Mairie, des modifications de comptes s'impose.

Madame le Maire propose de modifier comme suit le budget de l'exercice en cours :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	diminution des crédits	augmentation des crédits	diminution des crédits	augmentation des crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
275 - dépôts et cautionnements versés		1 000,00		
2188 - autres immobilisations corporelles	1 000,00			
2313- immobilisations en cours		285 000,00		
238 - Avances versées sur commande		15 000,00		
21311 - constructions	300 000,00			
<b>TOTAL</b>	<b>301 000,00</b>	<b>301 000,00</b>		

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

### **PERSONNEL**

#### **- Autorisation de recrutement de contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)**

A la demande de la trésorerie de Montereau-Fault-Yonne, il est nécessaire d'actualiser la délibération concernant le recrutement des emplois aidés.

Actuellement 3 personnes profitent de ce dispositif.

Madame le Maire propose :

- De créer 3 emplois d'agent technique à temps complet dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi »
- De dire que la rémunération est fixée sur la base minimale du SMIC horaire
- De l'autoriser à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires et signer tous les documents s'y rapportant

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

#### **- Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet**

Il est proposé de pérenniser l'emploi d'un agent technique entré dans la collectivité en contrat aidé de 2014 à 2016, puis contractuel depuis 2018. Cet agent est affecté au sein de l'équipe des services techniques.

Madame le Maire propose de :

- Créer un poste d'adjoint technique, filière technique, à temps complet.

Ont voté :

POUR : 22

CONTRE : /

ABSTENTIONS : /

### **AFFAIRES DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 55.

Le secrétaire,  
C. MORISSEAU

Le Maire,  
S. MONCHECOURT

